

**TOURNOI NATIONAL de TENNIS DE TABLE**  
**VERNANTES (Maine et Loire)**  
**Les 04 & 05 avril 2015**

**1) GENERALITES**

Le REVEIL VERNANTAIS organise le **samedi 04 et le dimanche 05 avril 2015** son 42ème tournoi annuel à caractère national, ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFFT. Il se disputera sur 22 tables agréées F.F.T.T. dans la salle omnisports de VERNANTES (Maine et Loire).

**2) DEROULEMENT DES EPREUVES**

2.1 - Tableaux et Horaires :

**Samedi 04 avril 2015**

	Tableaux	Horaires	Récompenses	1 <sup>er</sup>	2 <sup>eme</sup>	3 et 4	5 à 8
<b>T A</b>	< à 700 pts	14H00	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T B</b>	700 pts à 1099 pts	14H00	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T C</b>	1000 pts à 1699 pts	15H30	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T D</b>	< à 1000 pts	16H00	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T E</b>	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts > à 2599)	21H00	220 €	80 €	60 €	40 €	
<b>T F</b>	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts à 2598 max)	21H00	220 €	80 €	60 €	40 €	

**Dimanche 05 avril 2015**

	Tableaux	Horaires	Récompenses	1 <sup>er</sup>	2 <sup>eme</sup>	3 et 4	5 à 8
<b>T G</b>	< à 1300 pts	09H00	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T H</b>	1300 pts à 1699 pts	09H00	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T I</b>	< à 1200 points	10H30	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T J</b>	1200 pts à 1499 pts	10H30	225 €	60 €	45 €	30 €	15 €
<b>T K</b>	Non numérotés à 1500 pts (Prix du Conseil Général du Maine et Loire)	14H00	350 €	70 €	60 €	50 €	40 €
<b>T L</b>	Messieurs numérotés limité à 12 joueurs Grand prix des Vins du Champigny	18H00	Lots + 620 €	200 €	150 €	75 €	30 €
<b>T M</b>	Dames toutes séries et 25 <sup>ème</sup> Challenge Françoise NEAU	18H00	Lots + 255 €	100 €	75 €	40 €	

**Prix féminin « Ville de Vernantes » attribué dans les tableaux simples séries départementale et régionale (15€)**

2.2 - Chaque joueur et joueuse peut s'inscrire dans les tableaux correspondant à son classement. Les féminines sont autorisées à participer aux tableaux masculins.

2.3 - Tous les tableaux, exceptés les tableaux E, F se déroulent par poules de 3 ou 4 joueurs selon le nombre d'engagés. Les **deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.**

2.4 - Les joueurs et joueuses qualifiés pour un Championnat de France se déroulant les 4 et 5 avril 2015 ne pourront pas prendre part au tournoi.

2.5 – Les **benjamins** ne peuvent pas participer au tournoi sauf dérogation art 9.4 p169 des règlements généraux.

2.6 - Les Tableaux L et M se déroulent par poules de 3.

Tableau L : 4 poules de 3 joueurs, ½ finales, finale, (joueurs numérotés + x joueurs du tableau K pour un total de 12 joueurs).

Tableau M : 2 poules de 3 joueuses, ½ finales, finale limité à 6 joueuses.

2.7 - Les tableaux E et F se jouent selon la formule coupe DAVIS (4 simples et 1 double).

Toutes les rencontres se jouent par élimination directe. Les parties individuelles comptent pour les performances. Ces deux tableaux sont limités à 32 équipes maximum.

**Les joueurs ne peuvent s'engager que dans un seul tableau (E ou F).**

2.8 - Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

### 3) ORGANISATION DU TOURNOI

- 3.1 - Tenue sportive exigée dans l'aire de jeu.
- 3.2 - Un joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 15 minutes sera déclaré forfait.
- 3.3 - **Le perdant de chaque partie doit obligatoirement arbitrer la partie suivante.**
- 3.4 - Balles orange fournies par l'organisateur.
- 3.5 - Le REVEIL VERNANTAIS décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 3.6 - Le juge-arbitre et son adjoint régleront tout litige non prévu au règlement
- 3.7 - Tout(e) joueur(se) doit être en mesure de présenter sa licence avec la mention « certificat médical présenté » au juge-arbitre du tournoi. A défaut, il (elle) devra justifier de la validité de sa licence et de la possession du certificat médical.

### 4) RECOMPENSES ET PRIX

Les lots et prix d'une valeur globale de 4800€ en espèces, bons d'achat et produits régionaux récompenseront :

- les 8 meilleurs de chaque tableau s'il y a plus de 24 inscrits ;
- les 4 premiers (entre 16 et 23 inscrits) ;
- les 2 premiers moins de 8 inscrits.

La meilleure féminine dans les tableaux de série départementale et régionale sera récompensée.

Tableaux A, B, C, D, G, H, I, J : une coupe au club qui aura les meilleurs résultats de 3 joueurs.

Tableaux E et F (coupe DAVIS), une coupe par joueur à la meilleure équipe.

Les coupes seront attribuées définitivement aux clubs. Le barème de calcul est le suivant :

Le vainqueur 1 point, finaliste 3 points, ½ finaliste 5 points, ¼ finaliste 9 points, etc.

S'il y a égalité pour l'attribution de ces coupes, le joueur le mieux placé déterminera l'équipe gagnante et si cela ne suffit pas, le second joueur...

### 5) INSCRIPTIONS

Les engagements seront reçus jusqu'au samedi 04 avril 2014 à 10H00 chez :

- Mr Patrice NEAU, 18 rue de l'Epinay, 49390 VERNANTES,  
tél : 02.41.51.40.61 ou 06.67.24.48.87 patrice.neau49@orange.fr
- Mr Yannick JEAN, La Chambardelière 49390 VERNANT,   
tél : 06.01.79.90.15 yannick.jean9@wanadoo.fr

### A l'inscription les joueurs devront communiquer leur numéro de licence et leur nombre de points.

Montant des engagements : Tableau A, B, C, D, G, H, I, J : 6 euros.  
Tableau K, L et M : 7 euros.  
Tableau E et F (Coupe DAVIS) : 6 euros par joueur.

**Ces droits d'inscriptions seront réglés en une seule fois** pour tous les tableaux par un responsable de chaque club ou par le joueur au moment du pointage, le jour du tournoi, **y compris pour les joueurs absents.**

### 6) JUGE-ARBITRE

Le juge-arbitre sera **Didier CIBRON** -Juge Arbitre National-, assisté de **Bernard QUERE** -Juge Arbitre National- et de **Patrice NEAU** - JA3-.

Le comité d'organisation, avec le juge arbitre, pourra apporter au présent règlement, toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

### 7) TIRAGE AU SORT

Il sera effectué le samedi 04 avril 2015, à 10 H 00, à la salle de tennis de table de VERNANTES. Tél : 02 41 51 53 86

Le Juge-Arbitre

Le juge-Arbitre Adjoint

Date d'homologation :



Numéro :

Didier CIBRON

Bernard QUERE